

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/  
Couvertures de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/  
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/  
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/  
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/  
Pages endommagées

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

Copie originale restaurée et pelliculée.

---

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pagination incorrect/  
Erreurs de pagination

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Pages missing/  
Des pages manquent

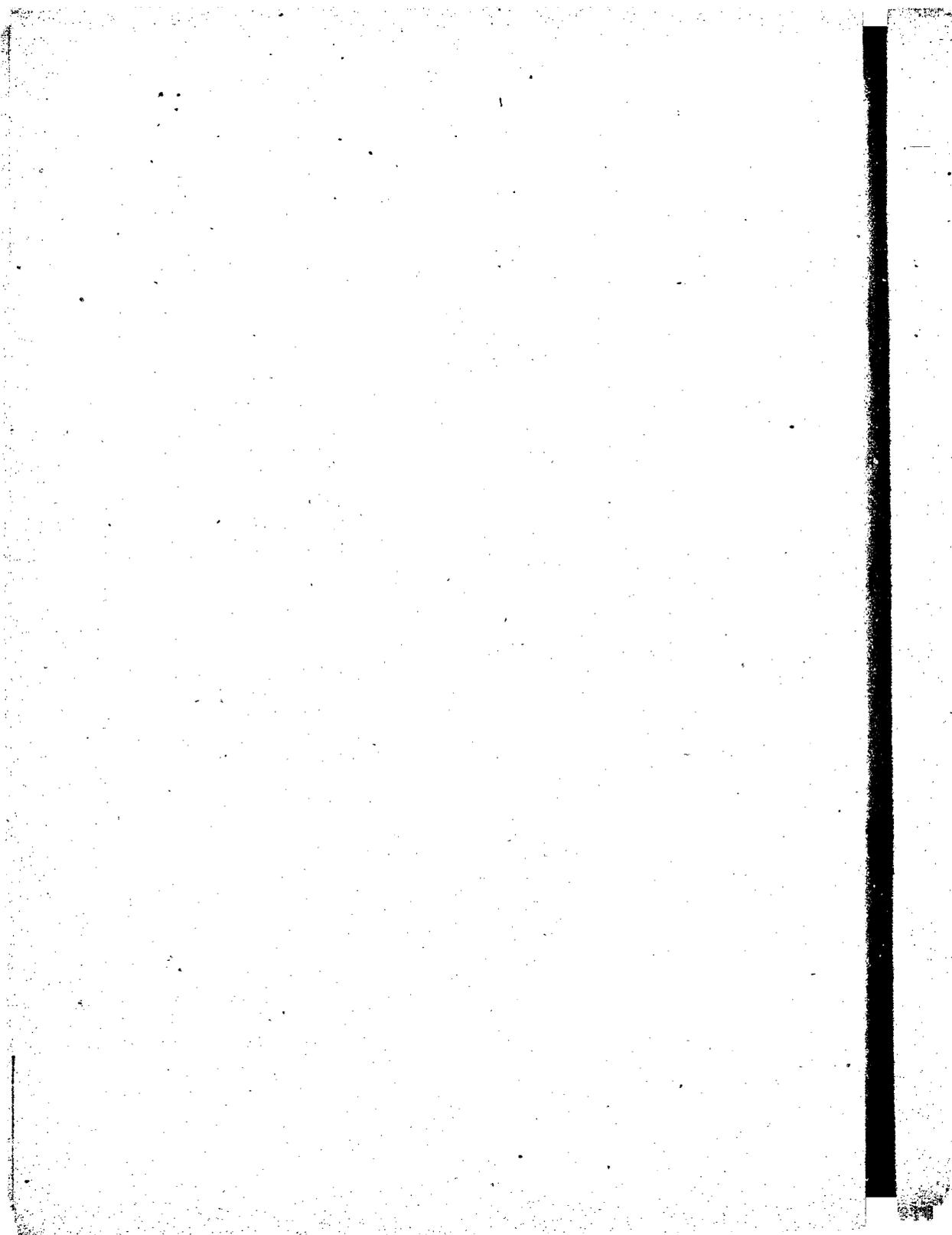
Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Maps missing/  
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/  
Des planches manquent

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.



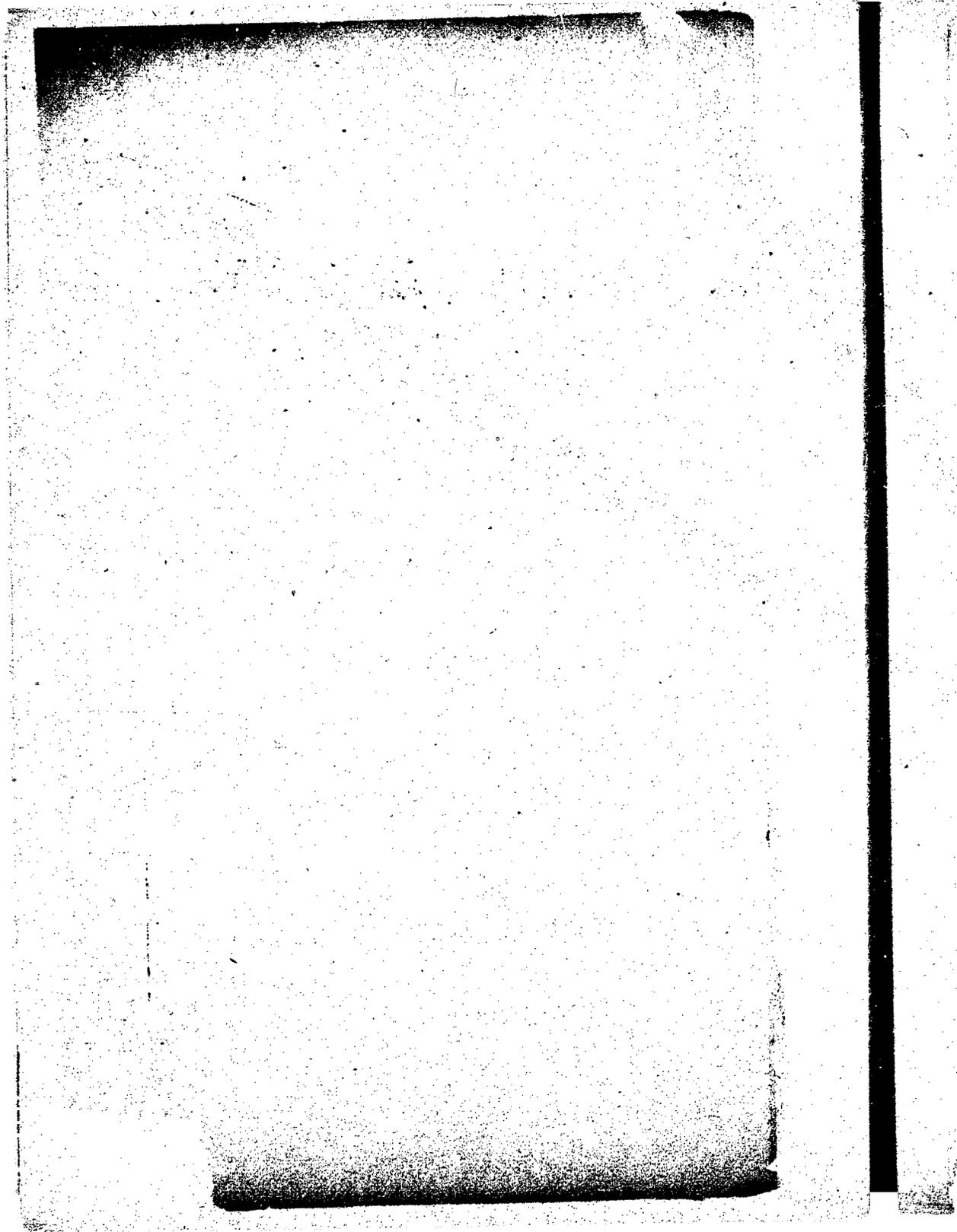
L'ABBÉ

A. L. DE BARBARIN.



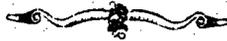
MONTREAL.

1875.



L'ABBÉ

A. L. DE BARBARIN.



MONTREAL.

1875.

1875  
(28)

800-38

L'ABBÉ

A. L. DE BARBARIN,

---

Les regrets éprouvés dans Montréal, lorsque la nouvelle du décès de M. de Barbarin (1) nous est parvenue, ne peuvent se comprendre qu'en rappelant ce qu'il était, ce qu'il a accompli et quels dons éminents, quels trésors on trouvait dans cette intelligence et ce cœur d'élite.

(1) Nous restituons à ce prêtre si plein d'humilité le véritable nom de sa famille, qu'il cachait soigneusement. On verra plus loin jusqu'où remonte la noblesse des de Barbarin.

Nous voudrions au moins exposer quelques traits, que nous avons recueillis, pour le faire mieux connaître de tous. Ces détails sont incomplets ; nous n'avons pu en réunir beaucoup, parce que celui dont nous parlons tenait tout dans le silence, et songeait plus à bien faire qu'à être loué.

Ce que nous aimons surtout à rappeler, c'est l'esprit de dévouement qui le caractérisait ; cet esprit de dévouement qui lui avait fait quitter une grande position pour se donner aux œuvres du saint ministère ; cet esprit qui l'a accompagné jusqu'au dernier moment avec une telle ardeur qu'il a paru plus d'une fois excessif, et qui, certainement, a abrégé ses jours et l'a tué avant le temps.

M. de Barbarin se multipliait pour les bonnes œuvres, il se sacrifiait, il grevait son avenir de charges considérables ; et quand il avait tout donné, il se retirait, désolé d'avoir fait si peu, inconsolable de n'avoir pu faire davantage.

Toutes ces choses sont utiles à dire pour le bon exemple et pour la consolation de ceux qui l'ont connu. Comme nous serions satisfait, si, en reproduisant ces traits, nous pouvions encore le

faire apparaître et “ tromper ainsi, au moins pour un instant, des regrets inconsolables.”

## I.

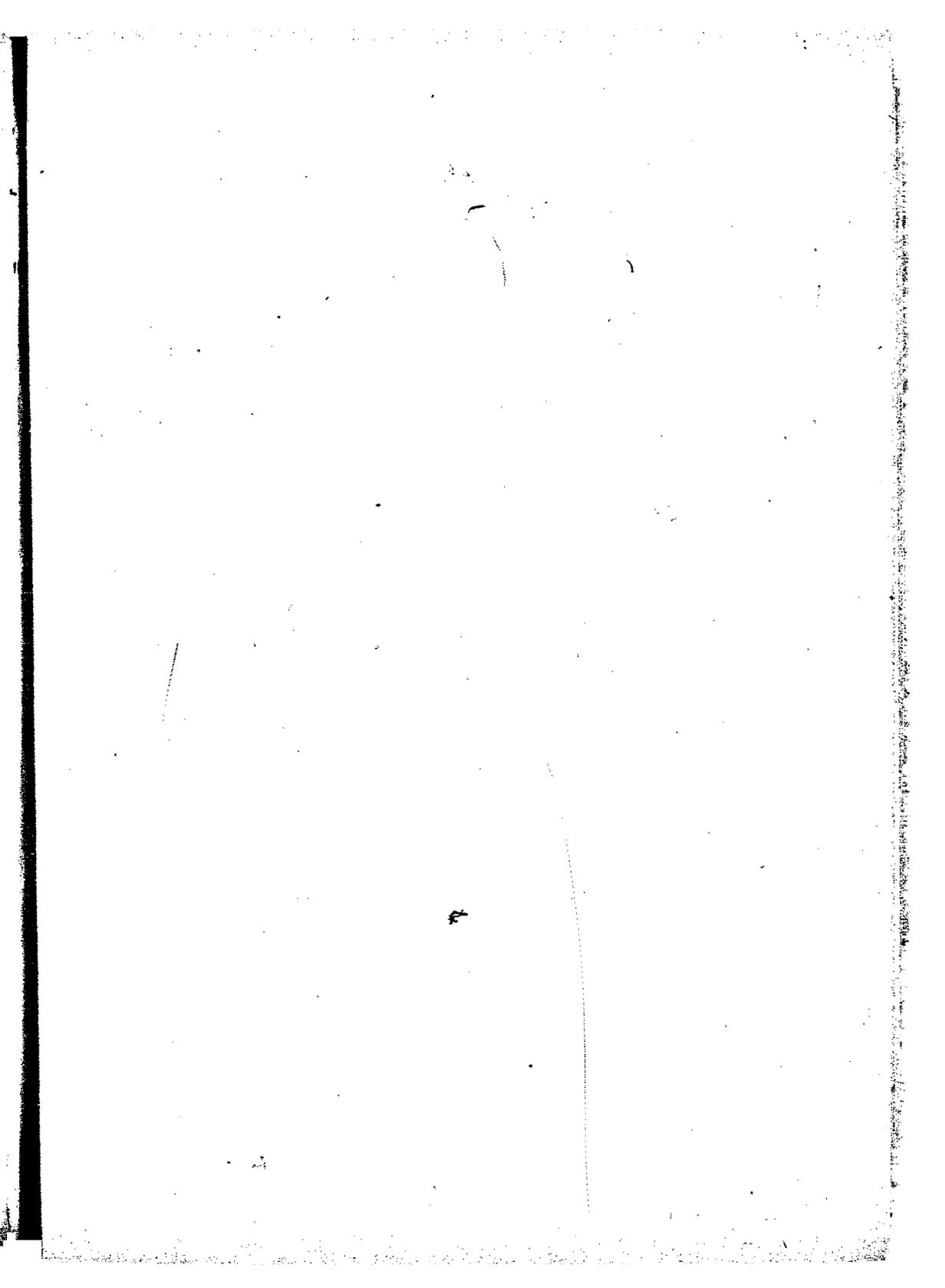
M. l'abbé de Barbarin, prêtre de St. Sulpice, en dernier lieu chapelain des Frères des Ecoles Chrétiennes, et Directeur du chant de l'église Notre-Dame, est né à Marseille, le 6 Novembre 1812, d'une famille riche et des plus considérées, mais plus estimée encore pour ses mérites et ses largesses inépuisables, que pour ses avantages temporels.

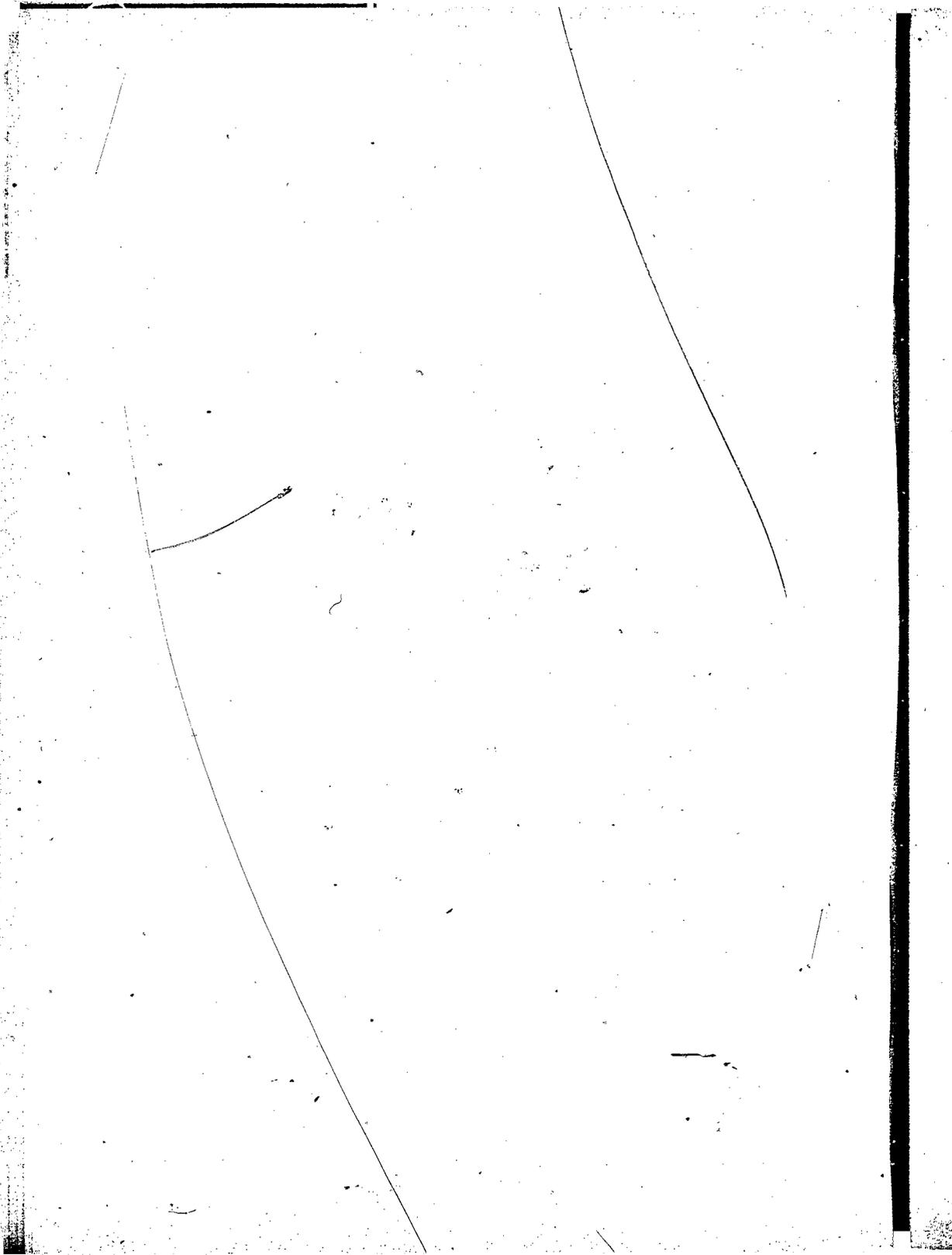
Cette famille est issue de la maison des Barberini, de Florence, qui a fourni un pape et plusieurs cardinaux à l'Eglise. Ce pape est Urbain VIII, qui a un titre particulier à la reconnaissance des Canadiens, car c'est lui qui, en 1642, consacra la fondation récente de Montréal par un bref adressé aux membres de la compagnie de Montréal, dans lequel il applaudissait à leur zèle, leur accordait sa bénédiction et les indulgences les plus amples. Cette faveur remplit les associés d'une telle ardeur,

qu'ils se donnèrent tout à l'œuvre, disant : *qu'ils regardaient ces lettres du Pape comme des lettres du Ciel, qui leur étaient envoyées pour les assurer de la volonté de Dieu dans cet ouvrage.*

M. de Barbarin fit ses études, de 1820 à 1830 environ, à Aix, en Provence, dans un collège tenu par des religieux. Il y puisa les connaissances que l'on a vu depuis briller en lui. Il avait une science profonde de la langue latine, de la langue grecque, des langues française et italienne, jusqu'à en maîtriser toutes les difficultés, en posséder parfaitement les règles de la composition et de la versification. Avec ce fonds et cet acquis, il était doué d'une mémoire si puissante et si étendue, que ceux qui l'ont connu ne se souviennent pas d'avoir rencontré personne qui pût lui être comparé sous ce rapport.

Il était capable de réciter des chants entiers des anciens poètes, Virgile, Homère, Horace. Cicéron, Tacite, Bossuet, Corneille, Racine, Lafontaine, Pascal, La Bruyère lui étaient si familiers qu'il en répétait des tirades textuellement, pouvant en faire les applications les plus spontanées, les plus curieuses, suivant les événements du jour ou les incidents de la conversation. Il récitait de





même de longs chapitres des grands apologistes religieux du dix-neuvième siècle : M. de Maistre, M. de Bonald, M. Nicolas, et savait *Les Soirées de St. Pétersbourg* par cœur. Enfin il retenait tout ce qui le frappait dans les auteurs modernes, et il pouvait citer un nombre considérable des passages célèbres des nouveaux poètes.

Cette faculté, développée à un degré rare, même parmi les hommes les plus instruits, il l'appliqua ensuite avec la même puissance à la Bible, aux Saintes Ecritures. Dans l'occasion, il récitait des passages des Saints Evangiles, des fragments des prophètes, tous les psaumes avec une précision et une volubilité incroyables. Mais ce n'est pas là que se bornait cette aptitude merveilleuse pour les lettres sacrées et profanes : on ne pouvait lui demander la place de tel texte, tel fait qu'il ne l'indiquât immédiatement, ni lui en suggérer le premier mot, sans qu'il continuât le texte entier, le paragraphe et parfois même le chapitre, faisant tout cela avec une modestie parfaite, ne songeant qu'à obliger, ne s'exaltant jamais de rien. A toute contradiction qui lui paraissait sérieuse, il s'arrêtait aussitôt, reconnaissant son erreur avec une bonne humeur inaltérable et une vraie recon-

naissance. Voilà donc un des élèves formés par l'une des plus modestes congrégations religieuses de France, et que l'on vienne dire après cela que les congrégations n'ont pas au suprême degré, la grâce de donner l'enseignement.

Pour compléter l'ensemble des qualités qui brillèrent en M. de Barbarin dès le commencement, nous devons parler des aptitudes extraordinaires qu'il avait pour la musique. Il jouait plusieurs instruments, dans l'un desquels il excellait ; il lisait toute musique à première vue avec une facilité étonnante, enfin il chantait avec une science consommée et un sentiment incomparable. Il était doué, pour le dire en passant, d'une voix merveilleuse de force et de gravité, telle que, pendant son séjour au Séminaire de St. Sulpice, on le proclamait l'égal des meilleurs artistes de Paris, qui viennent aux grandes fêtes relever la pompe des cérémonies. Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce point, vérifié tant de fois, depuis trente ans, dans la grande Eglise de Notre-Dame.

## II.

Après avoir fait son droit, de 1830 à 1833, il annonça à sa famille que les plus vifs désirs de son cœur le portaient vers le soin des âmes, et ses parents—chrétiens exemplaires et dignes des siècles les plus fervents de la sainte Eglise—lui accordèrent facilement un consentement qui répondait si bien à leurs sentiments.

Il vint à Paris vers 1838, au grand séminaire de St. Sulpice, y passa au moins 3 ans et fut ordonné à la fin de l'année 1841. C'est alors qu'il se crut appelé par Dieu à cette œuvre de Montréal, dont il avait souvent entendu parler, avec la plus grande admiration. Cette détermination inattendue surprit d'abord ses bons parents, qui avaient mis en lui l'espérance de leurs vieux jours. Ils avaient pu croire que sa présence à Marseille, dans les exercices du Saint Ministère, aurait une salutaire influence sur ses jeunes frères et ses jeunes sœurs, surtout dans un temps où un grand nombre de personnes s'éloignent si facilement des pratiques de la religion. Ils cherchèrent d'abord, non pas à ébranler sa résolution, mais à bien s'assurer de ses

dispositions. Enfin ils cédèrent, et ce fut sa bonne mère qui se chargea de lui apprendre le plein consentement qu'elle donnait à ses pieux désirs.

Elle fit plus : comme M. de Barbarin avait besoin d'obtenir la permission de l'Evêque de Marseille, pour abandonner son diocèse, Madame de Barbarin voulut aller elle-même solliciter cette grâce, qui avait été d'abord refusée. Mgr. de Mazenod connaissait le nouveau missionnaire. Il savait quels services il pourrait rendre dans son diocèse ; il avait souvent béni Dieu de cette vocation, qui était d'un grand exemple pour les premières familles, et qui lui promettait un sujet utile, et un auxiliaire puissant pour les bonnes œuvres ; il était donc profondément affligé de cette détermination. Mais après avoir refusé longtemps son consentement, il céda enfin à cette parole admirable, sortie du cœur affligé d'une mère héroïque : " Ah ! Monseigneur, comment pouvez-vous refuser, quand c'est la mère elle-même qui demande l'éloignement de son fils ? "

Enfin, ayant obtenu l'objet des vœux de ce cher fils, elle lui écrivit aussitôt, et dans une des lettres qu'elle lui envoya alors, nous savons qu'il y avait de belles paroles, que M. de Barbarin cita

une fois au Séminaire de Paris, dans un moment d'intimité. Elles parurent si touchantes, qu'elles furent répétées dans toute la communauté et qu'on les citait encore avec admiration, plusieurs années après le départ de M. de Barbarin pour l'Amérique :

“ Pars, mon enfant, disait-elle, puisque c'est ton désir ; que nous ne soyons pas un obstacle au généreux élan de ton cœur. Je ne te retiendrai plus ; va, je ne souhaite plus qu'une chose, c'est que tu puisses conquérir autant d'âmes que tu feras de pas pour t'éloigner de ta mère.”

Voici une lettre que sa mère lui a envoyée vers ce temps ; nous la citerons en entier, à cause des sentiments admirables dont elle est remplie.

Jun, 1841,

MON CHER FILS,

“ Ce n'est pas sans éprouver une bien vive émotion que j'ai lu ta lettre du 6 juin. Si ta main a tremblé en traçant ces lignes, les miennes ont bien tremblé davantage en la lisant. Le premier vœu de mon cœur est rempli, puisque tu es admis dans la Compagnie de St. Sulpice, mais il faut l'avouer,

cette grâce ne pouvait être mise à un plus haut prix.

“ Le sacrifice est grand, je le sens ; mais puisque Dieu le veut ainsi, puisque sa volonté s’est manifestée d’une manière claire, par la voix de tes supérieurs, j’espère qu’il me donnera la force de le faire avec autant de générosité que toi. Je suivrai ton exemple, mon cher enfant, je connais ton cœur, je connais ton attachement pour nous, et en particulier pour moi.

“ Je sens tout ce qu’il a dû t’en coûter. pour étouffer la voix de la nature et pour consentir à vivre dans une espèce d’exil.

“ Mais la fidélité à la voix de la grâce sera certainement récompensée, tu seras heureux, partout où tu iras, parceque tu seras placé par la main de Dieu. J’avais besoin de répandre mon cœur auprès de toi, maintenant que cela est fait, tu me trouveras disposée à te soutenir, à t’encourager, si tu en as besoin. J’espère, avec la grâce de Dieu, de seconder toujours pour toi, comme pour mes autres enfants, les vues de la providence.

“ Du reste, tant de mères se décident à voir leurs enfants s’éloigner d’elles, quitter leur patrie pour aller chercher au loin une fortune, qu’ils ne trou-

veront pas toujours, et qu'ils ne sont pas sûrs de conserver ; pourquoi ne me consolerais-je pas en pensant que tu vas travailler à gagner une fortune éternelle, et à la procurer à plusieurs de tes semblables ?

“Ton père et ton grand-père sont dans les mêmes sentiments ; ils s'en rapportent à tout ce qui a été décidé entre tes directeurs et toi.

“Toute la famille t'envoie mille amitiés. Si la mienne pouvait augmenter, je te dirais qu'elle augmente, au moins que je la sens davantage, depuis que je vois l'océan comme un mur de séparation entre nous.

TA MÈRE.”

### III.

M. de Barbarin partit l'année suivante. Il emportait avec lui cette lettre qui faisait sa consolation et sa force ; il la relisait souvent pour s'affermir dans les œuvres de son dévouement, et, répétant les paroles de St. Bernard :

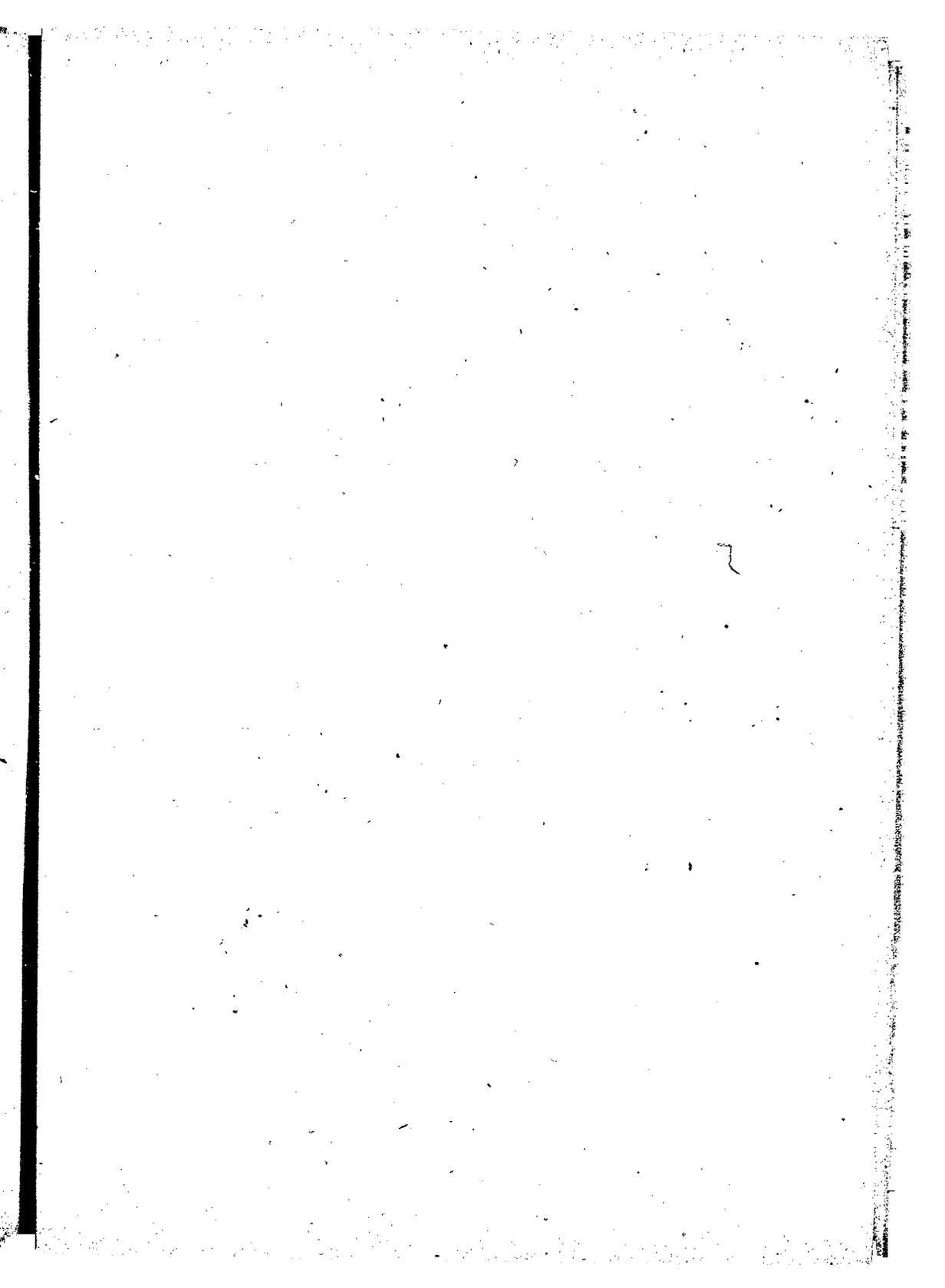
Ad quid venisti, et cur seculum reliquisti ?

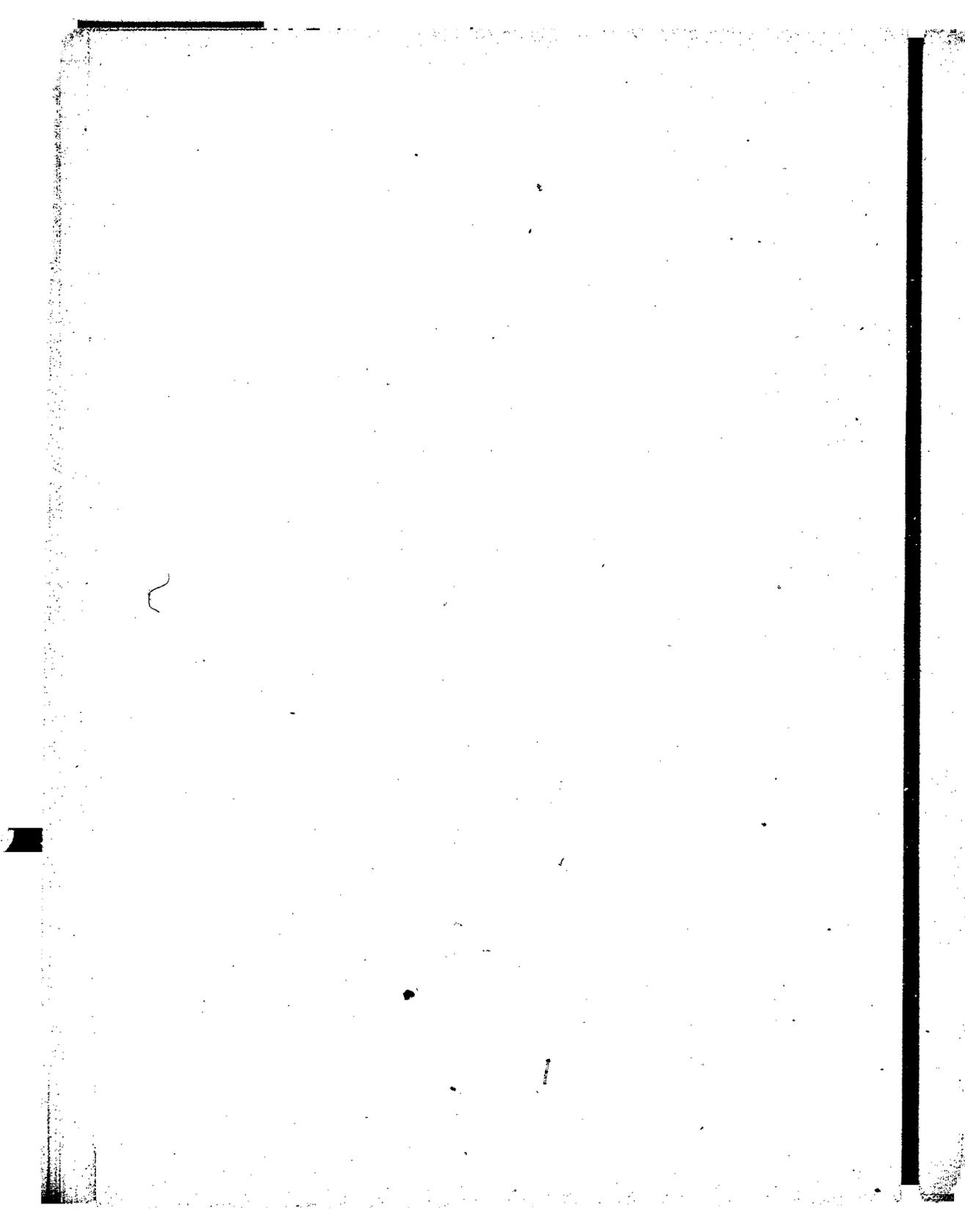
il y mettait cette variante :

Et cur matrem tuam reliquisti ?

Il arriva à Montréal le 24 juin 1842, et fut envoyé au collège, où il professa successivement la Philosophie et la Rhétorique. Il était plein de zèle, et augmenta encore cette érudition qui le distinguait déjà, il savait former le goût, et donner l'affection au travail. Il eut l'avantage de voir passer dans ses classes des élèves d'un vrai mérite, qui ont souvent proclamé l'heureuse influence qu'il avait su exercer. C'est ainsi qu'il a formé bien des hommes distingués dans le clergé, dans le barreau, dans l'industrie et dans les Chambres, qui tous lui ont donné depuis des témoignages de la plus vive reconnaissance. Ces sentiments touchaient son cœur et lui causaient une profonde impression qui l'animait au bien. Nous lui avons souvent entendu dire que la reconnaissance de ses anciens élèves lui avait été si sensible, qu'elle le payait amplement de tous ses travaux et qu'elle l'encourageait à ne jamais mettre de bornes à son zèle et à son dévouement.

Au bout de quelques années, il passa au grand séminaire pour y enseigner l'Écriture Sainte, dont il possédait et sentait les beautés. Pendant son séjour au séminaire de Paris et à la solitude, il avait entendu les remarquables explications sur la Bible





de M. Garnier et de ses élèves, et aussi les observations profondes de M. Faillon, qui a élevé si haut l'étude des lettres sacrées, et si bien exposé la doctrine des SS. Pères.

En même temps, M. de Barbarin eut à s'occuper de l'enseignement de la musique, et on peut dire qu'il a été en ce pays l'initiateur le plus infatigable et le plus compétent de la grande musique religieuse.

#### IV.

En 1854, M. Faillon vint à Montréal faire des recherches sur les origines religieuses du pays. M. de Barbarin lui fut adjoint pour l'aider dans ces travaux, et il fut en même temps chargé de la direction du chant à la Paroisse. Il se mit avec une nouvelle ardeur à ces différentes occupations. Il remplit les fonctions de maître de chœur jusqu'au voyage qu'il fit en France, vers 1861, pour des intérêts de famille, et il les reprit ensuite à la mort du regretté M. Perrault, qui eut lieu le 22 août 1866.

Plusieurs de ses anciens élèves du Collège lui prêtaient leur concours : parmi eux, nous nous plaçons à citer le Colonel Harwood, l'un des commandants supérieurs de la milice provinciale, qui chante comme un artiste de premier ordre, et qui venait souvent, aux grandes fêtes, donner un témoignage de son affection pour son ancien maître. Nous nommerons encore M. Joseph Hudon, fils de l'un des premiers citoyens de la ville, doué d'une voix admirable, et qui, pendant des années, s'est fait un devoir d'assister à toutes les répétitions et aux exécutions. C'étaient là des marques de souvenir auxquelles M. de Barbarin était très-sensible et qui le récompensaient de toutes ses fatigues.

Du reste, quel que fut le talent des plus habiles et des mieux doués, ils se plaisaient à reconnaître M. de Barbarin comme leur maître, et en effet, jusqu'au dernier jour de sa direction, rien n'a dépassé l'effet produit par cette voix si forte, si puissante, si grave, si étendue et si maîtresse d'elle-même.

Dans le cours de ses fonctions, il eut occasion de se livrer à la composition musicale, et surtout

d'écrire des pièces religieuses, sur des morceaux célèbres des répertoires de Meyerbeer, de Rossini et de Verdi.

Il avait arrangé une messe sur la musique du *Désert* de Félicien David, qu'il appliquait avec justesse à la fête des SS. Rois Mages et qui a souvent enchanté le public. Il a aussi extrait, de la partition du *Moïse* de Rossini, deux messes qui sont remarquables de sentiment, d'arrangement et de composition. Il se proposait de faire le même travail sur les chefs-d'œuvre de la musique moderne, qu'il connaissait et comprenait dans la perfection.

Mais dans tous ces travaux, il ne prétendait pas restreindre l'emploi des grands écrivains de la musique religieuse ; il voulait seulement introduire un peu de variété, reposer les voix, et en même temps former le goût de ses exécutants, en leur faisant lire quelque chose des œuvres nouvelles, et en les initiant au style et aux procédés des maîtres du temps présent.

Sur ce sujet, on ne peut trop dire, car M. de Barbarin a eu une large part à la bonne exécution de ces chef-d'œuvres à Montréal, et même dans les contrées voisines.

Les maîtres de chapelle de Montréal ont sans cesse recouru à lui. L'un de ses principaux amis, M l'abbé Perrault—qui est devenu un exécutant et un compositeur habile—le regardait comme son maître, son guide, son conseiller le plus éclairé.

Cette influence de M. de Barbarin s'étendait au loin, parmi les personnages éminents du clergé. Mgr. Fitz Patrick, évêque de Boston, de 1850 à 1868, qui l'avait connu à St. Sulpice de Paris et qui le traitait comme un ami, avait surtout une grande estime pour son génie musical. Mgr. possédait lui-même un goût élevé, et il mit souvent à contribution le savoir et les conseils de M. de Barbarin pour l'organisation du chant dans les églises de Boston. C'est sous l'inspiration de Mgr. Fitz Patrick que furent publiés les recueils de musique sacrée, qui ont eu une si heureuse influence sur la dignité et l'attrait des cérémonies religieuses, et qui, de Boston, se sont répandus dans toute l'Amérique. Nous pouvons citer encore Mgr. Beacon, évêque de Portland, et aussi Mgr. Williams, actuellement Archevêque de Boston, qui avaient connu M. de Barbarin au collège de Montréal et qui lui ont toujours témoigné tant d'estime. Mgr. James Healy, évêque nouvellement nommé de Portland,

a souvent eu recours à ses conseils éclairés, et il a su l'en remercier par les témoignages les plus aimables.

M. de Barbarin était pour les artistes de Montréal une source inépuisable de bons conseils, et un centre d'encouragements, sachant relever et soutenir leur condition. Nous ne pouvons citer tous les noms, mais au moins, nous pouvons dire combien il a été utile pour déterminer la vocation musicale de plusieurs jeunes débutants de distinction : M. Saucier, M. Panneton, qui, sur ses avis, ont été à Paris, développer des talents du premier ordre ; M. Couture, qui vient de remporter, au Conservatoire de Paris, le plus grand succès et qui nous reviendra avec toute la science d'un maître ; M. Lavallé, compositeur plein d'idées vives, spontanées et d'une nouveauté qui l'a fait remarquer parmi les débutants célèbres de Paris. Il ne pouvait manquer d'apprécier les artistes éminents qui venaient se faire entendre à Montréal, et il se dévouait pour eux. Quel accueil rempli de délicatesse n'avait-il pas pour les grands talents, tels que Carl. Formès, N. Lefranc, Gottchalk, P. Jullien et Prume ? Sa justesse d'appréciation, sa critique éclairée, son enthousiasme les charmaient ; mais,

au milieu de ces démonstrations, il savait toujours se réserver un accès vers leur cœur, pour leur faire entendre des avis utiles, sérieux, adressés avec une tendresse de sentiment qui les faisait irrésistiblement accepter.

## V.

Jusqu'ici, dans une biographie aussi restreinte, nous n'avons fait qu'indiquer les dons remarquables que M. de Barbarin possédait pour les lettres sacrées et profanes, et pour les arts ; il nous reste maintenant à exposer ce qui donnait la vie à ses autres aptitudes, en était l'âme et la vraie inspiration, c'est-à-dire les qualités religieuses et sacerdotales.

Ce digne prêtre était avant tout un ministre du Seigneur dans toute l'acception du mot. Son extérieur grave, la bonté de son regard, l'aménité de sa conversation, tout en lui respirait le désir de procurer la glorification du Seigneur et le bien des fidèles. C'est ce que l'on retrouve dans plusieurs de ses portraits, qui reproduisent les dispositions

de son âme d'une manière encore plus frappante qu'elles ne pouvaient apparaître dans l'animation de ses traits forts et énergiques.

Dans toutes ses œuvres, il était pénétré de la présence du Souverain Maître et des intérêts de son nom ; c'était lui qu'il trouvait sans cesse dans les beautés mêmes des grands philosophes et des poètes profanes ; il cherchait partout " le témoignage de l'âme naturellement chrétienne." Ayant rencontré, un jour, le livre de *Guérin Durocher*, intitulé : *Histoire véritable des temps fabuleux*, où l'auteur s'efforce de montrer, d'après les Pères que les fables qui sont le fond des ouvrages des génies payens, avaient pour base d'anciennes vérités mosaïques et judaïques, défigurées par la suite des siècles ; il étudia cet ouvrage avec passion et tâcha d'en répandre partout la connaissance, heureux qu'il était d'avoir rencontré la trace de Dieu, de son enseignement, de ses œuvres dans les conceptions les plus célèbres et les plus magnifiques de l'antiquité.

Il s'était pénétré de l'esprit de la Sainte-Ecriture ; il en connaissait les explications données par les Pères, les auteurs spirituels, les principaux prédicateurs et les livres liturgiques. Il en avait

vérifié aussi les applications dans la vie des saints et dans les ouvrages mystiques ; il avait lu avec soin les grands auteurs : Ste. Thérèse, St. François de Sales, les opuscules de St. Augustin : il savait l'Imitation par cœur. Il s'inspirait de toute cette érudition spirituelle dans ses oraisons, dans sa prédication : il en était si pénétré qu'il pouvait, en toute rencontre, faire des citations édifiantes de la vie et des pensées des saints, trouvant les applications les plus soudaines et les plus frappantes, dans le feu et le simple courant de la conversation, avec un renfort sans fin de citations tirées des moralistes sacrés, profanes, anciens, modernes, grecs, latins, italiens, allemands, français, espagnols.

Comme il méditait sans cesse les grandes vérités, il en était tout rempli, et en quelques minutes de réflexion, il pouvait parler sur un sujet de manière à être intarissable, avec une verve où l'on avait à admirer la lutte que se livraient la multiplicité des pensées, la richesse et la volubilité des expressions. Quand il s'abandonnait à cette facilité naturelle, et qu'il ne se préoccupait ni des exigences de son auditoire, ni de l'imperfection de sa préparation, il semblait trouver une mine inépuisable d'arguments

et de preuves, et il savait les exposer, avec une rare facilité de conception, d'invention, et d'imagination, et avec un don de faconde et d'abondance vraiment admirable.

Il est vrai qu'une humilité profonde et réfléchie lui donnait une certaine défiance de ses pensées, l'empêchait parfois de produire et d'exprimer tout ce qu'il sentait. Mais il se combattait par vertu, avec une grande énergie, et alors, emporté par une force, qui était d'autant plus intense qu'elle avait été plus comprimée, il devenait encore plus admirable de facilité et de verve.

Il disait quelquefois : " Je sais bien qu'il m'arrive d'être dominé par une défiance de moi-même, qui arrête la parole sur mes lèvres, mais je n'ai pas à m'en plaindre ; parce que cette défiance m'a fait vaincre mille difficultés, et m'a poussé à des efforts et des travaux que je n'aurais jamais tentés."

Dans le ministère qu'il exerçait, il se multipliait pour obliger tout le monde, et pour répondre à tous les services qu'on lui demandait. Il s'en allait, souvent aux plus grandes distances, donner le concours de sa voix à quelque solennité religieuse dans les communautés, ou dans les fêtes patronales. Il ne se fatiguait jamais, et il ne savait

jamais refuser, même quand on l'invitait dans les circonstances les plus simples, dans les occasions les plus humbles de se dévouer.

Il assistait avec zèle aux examens et à tous les exercices qui intéressaient l'éducation, à la ville et dans les environs. Il se plaisait à encourager tous les efforts par une parole vive, émue et sympathique.

Dans ces circonstances, il montrait qu'il n'avait rien oublié de son enseignement littéraire et théologique.

A la représentation d'une pièce de Sophocle dans l'un des grands collèges de la province, tout allait merveilleusement et ravissait le cœur de M. de Barbarin, en lui rappelant les jours aimés de son professorat, mais un élève a hésité sur un mot grec : M. de Barbarin le lui suggère aussitôt, et continue même le texte, comme s'il l'avait appris le jour même ; or il y avait bien des années que cet ouvrage ne s'était présenté sous ses yeux.

Citons une autre circonstance : le directeur d'une institution scientifique avait placé à la façade de son établissement une sentence latine tirée des Géorgiques de Virgile, qu'il avait écrite de mé-

moire : M. de Barbarin présent à l'inauguration de l'institution, remarque qu'il y a une faute dans le vers, la corrige aussitôt, et comme on lui faisait quelque objection, il débite tout le passage avec autant de netteté que s'il l'avait eu sous les yeux.

Un jour, il assistait aux derniers moments d'un vénérable prêtre de la ville : le malade citait quelques textes de la Sainte Ecriture qui se rapportaient à son état et qui le consolait dans ses souffrances. Il avait d'abord répété ces paroles :

*Mihi vivere Christus est et mori lucrum,*

ensuite il continuait par ces paroles de St. Pierre :

*Certus, quod velox est depositio tabernaculi mei secundum quod* .....

Et comme il hésitait à cet endroit, on entend à l'instant même une voix puissante s'élever du fond de la chambre et continuer le texte :

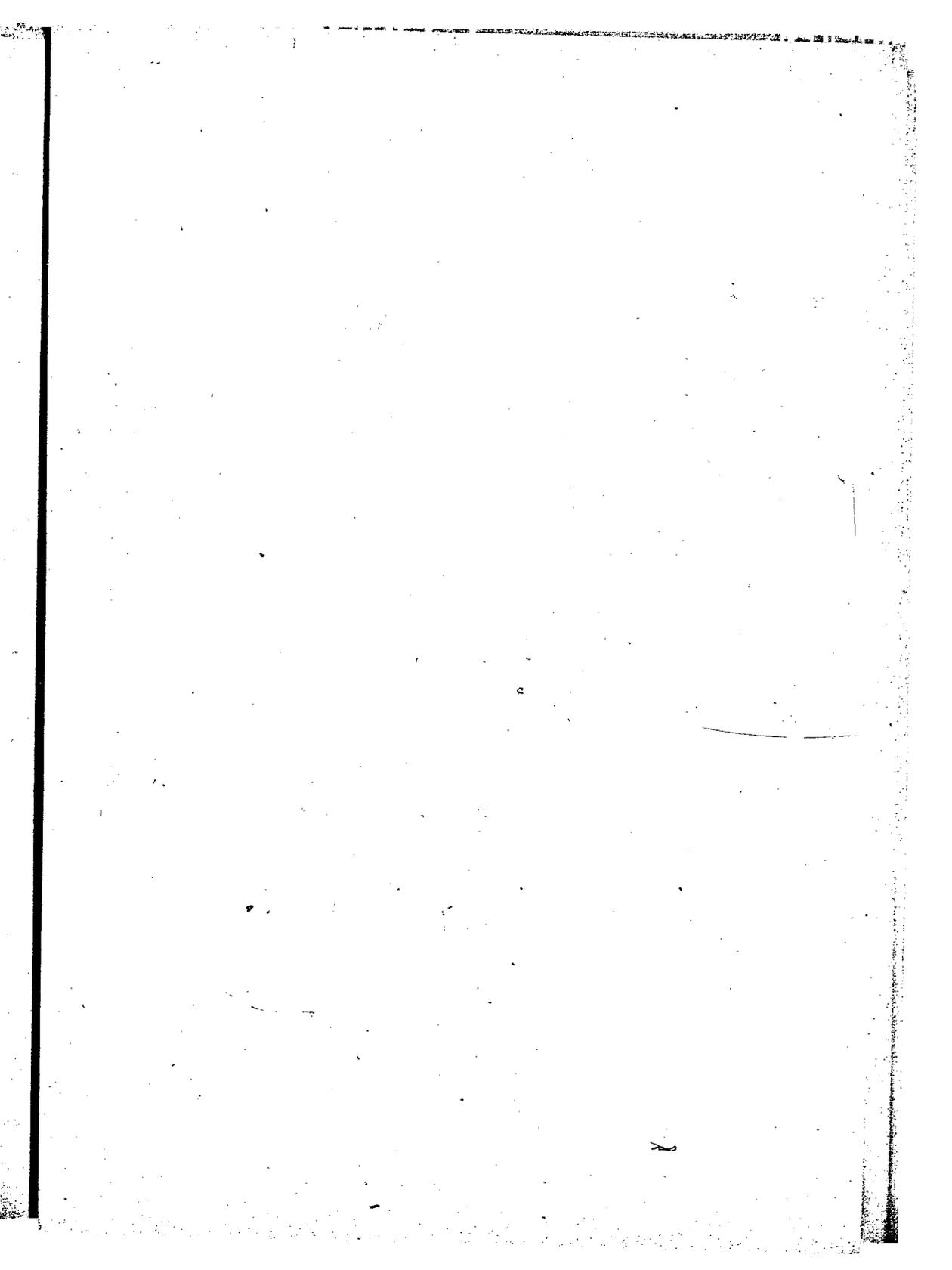
*et dominus noster Jesus Christus significavit mihi.*

C'était M. de Barbarin.

Il se donnait à tous ceux qui avaient besoin de ses services. C'est ainsi qu'il a contribué par différents travaux à une multitude de publications religieuses qui ont produit le plus grand bien. Par son concours, elles acquéraient une netteté et une

exactitude qu'il est ordinairement difficile d'atteindre dans des productions hâtives ou quotidiennes. Nous citerons : les éditions de *Notre-Dame de Lourdes*, l'*Echo du Cabinet Paroissial*, le *Messager de la Foi*, et dans un autre genre, les publications musicales de M. l'abbé Perrault, éditées après sa mort, et le recueil si remarquable des chants liturgiques publié par M. l'abbé Desrochers, du collège, etc., etc.

Mais toutes ces occupations ne l'empêchaient pas de se donner entièrement aux devoirs de pasteur des âmes. Dès qu'il eut été mis en rapport avec les misères des faubourgs, et dans la ville, avec les épreuves de la vie si terribles pour un grand nombre, le ministère sacerdotal lui apparut avec des obligations qu'il n'avait pas soupçonnées dans l'intérieur du collège. Il réunit toutes ses ressources, il multiplia ses visites aux affligés, tâchant chaque fois de les soulager de son mieux. Ensuite, quand il avait épuisé les moyens auxquels sa famille subvenait largement chaque année, il venait trouver ses anciens élèves, les amis qu'il avait dans la ville, il sollicitait humblement, mais sans se décourager et sans épargner ses pas, ses démarches et ses peines. Souvent il s'en allait, le soir, dis-



v

tribuer des secours aux pauvres, portant tout ce qu'on avait bien voulu lui donner, outre l'argent, du pain, de la viande, du bois même, voulant s'assurer par lui-même des vrais besoins, pour répondre aux reproches qui lui avaient été faits quelquefois, de laisser tromper sa bonne foi et sa charité.

Dans ces soins infatigables, il se fit bientôt remarquer des membres de la St. Vincent-de-Paul, et comme il consacrait à ces œuvres des journées entières, et toutes les ressources qu'il pouvait réunir, on proclama avec admiration, à la fin de l'année, que M. de Barbarin avait fait autant d'ouvrage que la Conférence du quartier. Or, il faut dire que la conférence de St. Joseph a toujours été remarquée dans la ville pour le nombre et le zèle de ses associés. Telle était la bonté et la charité sans bornes de son cœur. Si nous pouvions révéler les sommes qu'il a ainsi dépensées, on en serait étonné. Son zèle ne calculait pas les difficultés, et plus il exerçait le bien, plus il se montrait inépuisable. Aux dernières années qui ont précédé sa mort, quand il avait dépensé son revenu, et les moyens de ses amis, de ses anciens élèves, il n'hésitait pas, il prenait des engagements, il souscrivait

des obligations, il cautionnait de pauvres misérables qu'il a souvent tiré de l'abîme du désespoir.

Il est vrai qu'il a pu y avoir excès, et l'on a constaté qu'en certaines circonstances, ses charités avaient été mal placées. On a pu signaler des ingratitude, des abus de confiance, mais ce qu'on n'a pu relever, c'est tout le bien qui a été produit. Que de larmes essuyées, que d'inquiétudes et d'anxiétés soulagées, que de familles arrêtées sur le penchant de la ruine, que de carrières ramenées dans le chemin du travail, de l'honneur et du succès ! Que de jeunes gens arrachés aux tentations du découragement ! Voilà ce que l'on ne sait pas, parce que ce cœur si charitable avait le sentiment de toutes les délicatesses.

Il connaissait les peines de l'âme ; il ne disait jamais un mot qui pût laisser deviner les œuvres entreprises chaque jour par lui et par lui continuées avec une persévérance qui ne se démentait pas.

Plusieurs familles, ont bien voulu nous avouer qu'elles lui étaient redevables de sommes tout-à-fait considérables ; mais combien d'autres qui n'ont pas eu occasion de révéler ainsi le secret de sa charité, et qui n'en sont pas moins tendrement reconnaissantes à cette âme dévouée et discrète.

Nous connaissons des gens arrivés à des positions indépendantes, et qui attribuent hautement leur succès, aux sacrifices que M. de Barbarin s'imposait en leur faveur, lorsqu'ils étaient dans des circonstances difficiles.

Un autre trait qui caractérise sa charité, c'est qu'il ne se contentait pas de donner un soulagement passager, ni un secours qui ne pouvait servir que d'adoucissement momentané aux épreuves ; mais dans bien des cas, il s'appliquait à fournir les moyens de faire un établissement, de tenter quelque entreprise capable de mettre une famille tout entière en état de se suffire à elle-même.

Nous n'en dirons pas davantage. En quelques circonstances il a pu y avoir, comme nous l'avons remarqué quelqu'exès ; mais combien de fois cette charité a subvenu aux nécessités les plus dignes d'intérêt !

## VI.

Enfin, Dieu mit un terme à ces œuvres et à ces fatigues. Au mois d'août de l'année dernière, M. de Barbarin se trouva atteint d'une maladie grave

de la moëlle épinière, qui mit ses jours en danger. Il lutta avec courage contre les souffrances, désirant de finir ses jours là où Dieu l'avait placé pour accomplir les devoirs de sa vocation sacerdotale.

Il se soumit aux prescriptions qui lui étaient imposées ; il profita des loisirs forcés qu'il lui fallait subir, pour se préparer à paraître devant le Souverain-Maître, édifiant le Séminaire par son courage, sa résignation. Quand M. le Supérieur lui apprit que le conseil de la maison avait jugé qu'il ferait bien de tenter, pour son rétablissement, un voyage en France, dans sa famille, où il se trouverait entouré de soins et sous un climat plus doux, il envisagea avec douleur quelle peine il allait apporter au cœur de sa mère ; il s'affligeait de son mal encore plus pour les épreuves qu'il ferait subir à ceux qu'il aimait, que pour les souffrances qu'il ressentait lui-même.

Cette maladie subite l'avait empêché de régler tous ses intérêts, et il n'avait pas encore eu le temps d'acquitter bien des sommes, empruntées pour fournir à ses libéralités, qui semblaient aller toujours en croissant ; mais il remit tous ces soins entre les mains de M. le Supérieur. Celui-ci en chargea M. Charles Lenoir, prêtre du Séminaire,

qui n'a épargné ni peines, ni occupations pour soulager un confrère qu'il estimait profondément.

Rien n'égalait la reconnaissance de M. de Barbarin pour le dévouement dont il était l'objet, mais en même temps, il exigeait qu'aucune des sommes qu'il avait empruntées dans l'exercice de son ministère ne restât à la charge de la maison, et il avait écrit plus d'une lettre dans sa famille pour déclarer qu'il ne prétendait rien de ce qui pouvait lui revenir de son patrimoine et qu'il ne demandait qu'une chose, c'est que l'on commençât par acquitter tout ce qu'il avait laissé en arrière. Cette demande, il la renouvela encore avec les plus vives instances lorsqu'il fut arrivé à Marseille, et après avoir vu sa famille souscrire à ses vifs désirs, il remercia le Seigneur, entra dans le repos, et la confiance d'un cœur résigné, et remit sa destinée entre les mains de Dieu.

Le jour de son départ de Montréal, quelle que fut sa faiblesse, il voulut encore faire des derniers adieux, que son état de souffrances lui rendaient si pénibles, mais il tenait à s'acquitter de ce devoir. Il alla saluer Mgr. l'Evêque de Montréal qui, ce jour-là, se trouvait absent et qu'il regretta vivement de ne pouvoir rencontrer; il se rendit à

l'extrémité de la ville, à la maison mère des Sœurs Grises, en souvenir des exemples de vertu et de charité qu'il avait souvent admirés dans cette congrégation pendant bien des années, où il avait dit la sainte messe. Le temps ne lui permettait pas de visiter toutes les autres communautés de la ville, mais il ne pouvait oublier les Frères, qui avaient droit à toutes ses affections, puisque pendant plusieurs années, il avait été chapelain de leur maison. Après avoir rempli ces derniers devoirs, il partit, accompagné par l'un des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui se rendait à Paris pour les intérêts de sa communauté.

Le 15 février suivant, son frère, M. de Barbarin, qui est à Marseille, l'un des associés les plus dévoués des œuvres charitables, écrivit au Séminaire de Montréal pour annoncer que l'état de maladie de son frère s'aggravait tous les jours.

“ Nous ne pouvons nous dissimuler, disait-il, que son état s'est aggravé notablement : nous avons tous lu la lettre qu'il pût encore adresser à notre mère, le 28 septembre dernier, veille de son départ de Montréal. Aujourd'hui il lui serait impossible d'écrire une lettre semblable, il ne peut prononcer presque aucune parole, la mémoire est

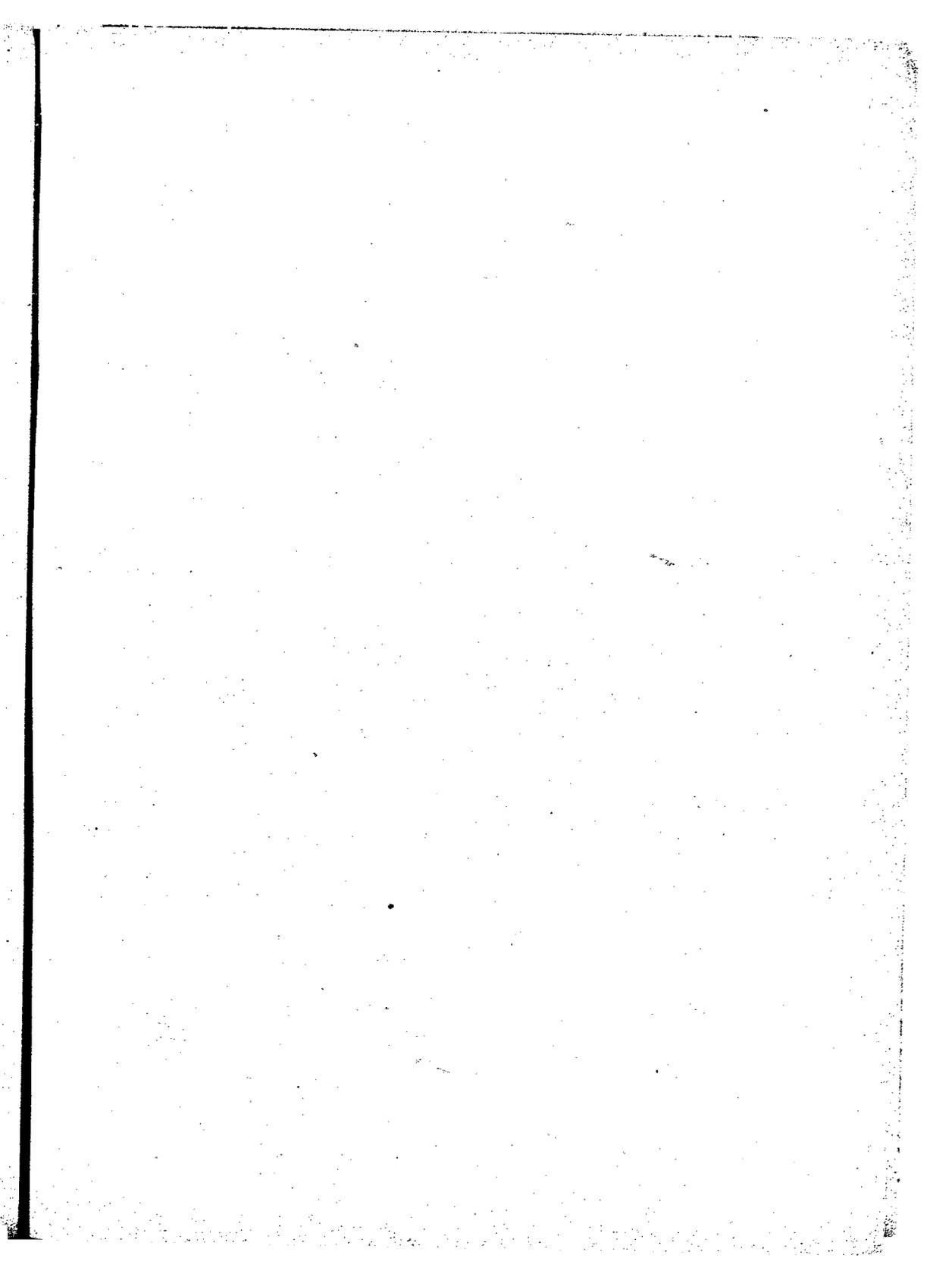
perdue, . . . . Quelle croix la divine providence a voulu imposer à notre mère, dans son extrême vieillesse et à nous tous. Adorons néanmoins la main qui nous frappe, c'est la main de notre père des Cieux.

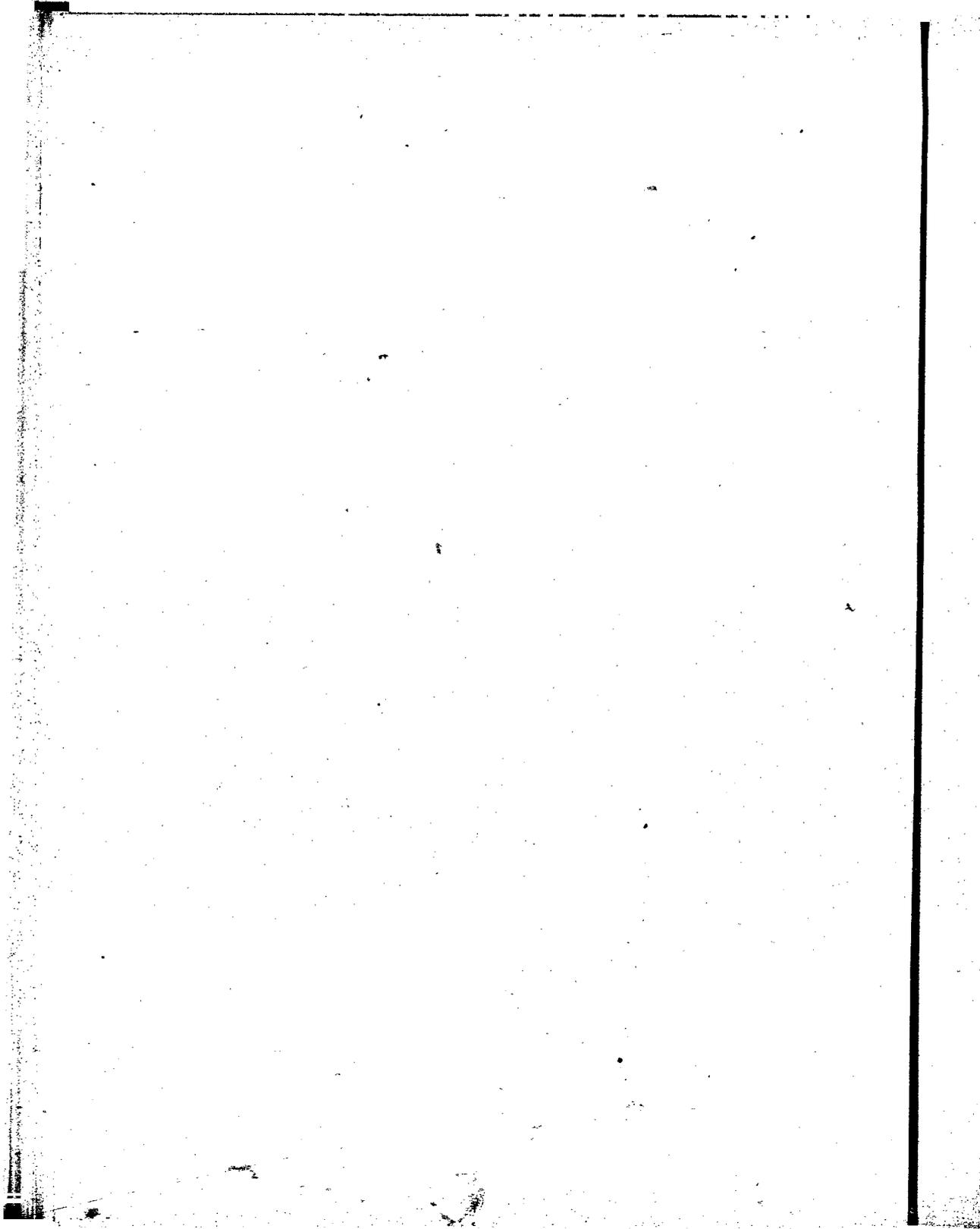
“ Je vous remercie également au nom de tous, pour toutes les démarches, peines et ennuis que vous a occasionnés le règlement presque intégral des intérêts de mon frère . . . .

“ Presqu'en même temps que votre dernière lettre, nous en reçûmes une autre adressée à notre cher malade, par Messieurs les membres du chœur de Notre-Dame, lesquels réunis dans une des salles du Séminaire, eurent la bonté d'envoyer directement à mon frère, l'expression de leurs vœux pour son rétablissement et son prochain retour à Montréal. Hélas ! voulez-vous bien, Monsieur, être auprès de ces nobles cœurs, l'organe de notre plus sincère gratitude. Nous avons été vivement touchés des sentiments de reconnaissance et de dévouement exprimés dans leur adresse, qu'ils ont tous voulu revêtir de leur signature. Si le pauvre infirme pouvait répondre lui-même, je suis certain qu'il se défendrait d'avoir mérité les éloges contenus dans cette lettre et qu'il les engagerait tous à

persévérer dans les sentiments si chrétiens qu'ils affirment hautement ; m'inspirant de la même idée, je me bornerai à ajouter que si mon pauvre frère, qui les portait tous dans son cœur de prêtre, fût appelé à leur faire quelque bien, c'est à Dieu seul, pour la gloire duquel il travaillait, qu'ils doivent en rapporter le mérite et que la seule manière dont ils puissent désormais lui témoigner leur reconnaissance, c'est de ne pas l'oublier dans leurs prières."

Cette lettre n'a pas besoin de commentaire, mais nous la rapportons avec bonheur ; elle fait connaître la digne famille qui l'a dictée, et les pieux sentiments qui y sont exprimés nous révèlent tous les trésors de foi et de zèle qui se trouvaient dans le cœur de M. de Barbarin, sentiments qu'il avait puisés dès son enfance, dans ce foyer si admirable de piété et de vertus héréditaires. Il nous a parlé souvent de son père, de ses aïeux, et il nous en a cité des traits qui nous ont édifiés, et nous ont donné d'eux la plus grande idée : ce que nous avons rappelé dans le cours de cette biographie, de sa bonne et digne mère, a bien suffi pour la faire connaître.





Nous rapportons aussi cette lettre, parce qu'elle a été provoquée par une démarche qui fait honneur aux dignes membres du chœur de Notre-Dame. Ces messieurs se sont dévoués depuis des années à la belle œuvre du chant dans l'église Notre-Dame ; ils ont secondé le zèle de M. de Barbarin constamment, dans les circonstances les plus solennelles comme les plus ordinaires ; après son départ, le témoignage de leurs sentiments a été consoler des âmes aimantes, tristement affligées dans l'objet de leurs affections. Enfin nous savons que non-seulement ces messieurs n'oublieront pas la recommandation qui leur est faite de prier pour leur ancien directeur, mais qu'ils sauront toujours faire honneur à son souvenir. Ils peuvent encore plaire à celui qui pendant tant d'années les avait guidés, encouragés : c'est en suivant l'élan qu'ils ont reçu et en restant toujours unis et dévoués à l'œuvre si belle du chœur religieux. Ils continueront ainsi, à former comme une touchante et belle couronne, consacrée à honorer sa mémoire.

A partir de cette lettre, M. de Barbarin continua à décliner et l'on reçut la nouvelle de son décès dans les premiers jours d'avril.

Son service a eu lieu mercredi, 7 avril, en présence d'une assistance nombreuse, parmi laquelle on distinguait plusieurs de ses anciens élèves, MM. les Chanoines, les RR. PP. Jésuites, les PP. Oblats, plusieurs des Frères des Ecoles Chrétiennes, les Professeurs et les élèves de l'Ecole Normale.

M. Bayle, supérieur de St. Sulpice, officiait, ayant pour diacre le Rév. M. Lenoir, qui avait donné tant de marques d'affection au défunt, pendant les cours de sa douloureuse maladie. Le chœur de la Paroisse, au grand complet, a chanté une messe de *Requiem*, que M. de Barbarin avait fait exécuter si souvent. En entendant ces voix graves, si bien formées, et si bien unies, on songeait encore plus vivement à celui qui pendant si longtemps les avait dirigées, et la prière alors s'élevait plus fervente pour que, après avoir dépensé sa vie et sa pensée à faire glorifier le Seigneur, il fut bientôt admis à se mêler aux chants éternels des Saints et des Anges.

Les journaux de la ville ont consacré plusieurs articles à la mémoire de M. de Barbarin, et l'on a remarqué particulièrement une excellente biographie qui a été donnée dans une revue hebdomadaire, l'*Opinion Publique* : cet article était plein

de tact et de sentiment : nous en extrayons les lignes suivantes :

Après avoir parlé de la popularité que M. de Barbarin s'était acquise dans la ville, et avoir dit qu'elle venait surtout de son zèle pour le soulagement des misères, il continue en ces termes :

“ Bien que ses talents, aient contribué à sa popularité dans le pays, là n'en est pas la cause principale ; il la tient d'une vertu plus haute, elle découle d'une source divine, et c'est au plus profond de ses entrailles, dans les replis d'un cœur qui ne battait jamais plus fort qu'à l'aspect des infortunes ignorées et des misères honteuses, qu'il faut aller la chercher.

C'est cet ardent amour du prochain, cette tendre compassion pour les malheureux, cette ingéniosité active et délicate à consoler, à secourir, qui ont conquis à M. de Barbarin cette admiration discrète et respectueuse dont chacun, à Montréal, entourait ce digne ecclésiastique.

Si ce saint homme a été une bénédiction pour sa Communauté, il reste un honneur pour la France et une gloire pour le Canada qui, tous deux, le réclament pour un des leurs.

Que de bien il a fait !, que de secours venus à temps et surtout pendant les rigueurs de l'hiver ! Que d'infortunes cachées n'a-t-il pas secourues ! Ses obligés et lui, seuls, le savent, car son opiniâtre discrission doublait encore le prix du bienfait.

Sous la franche bonhomie de ses manières et de son langage, que d'affabilité et de douceur ! quel tact, quelle pénétration affectueuse et clairvoyante ! Il se faisait tout à tous : humble avec les petits, plein de science avec les savants, artiste avec les artistes, comprenant à demi mot, épargnant une confiance pénible, et, sublime effort de la charité, afin d'éviter les explosions de la reconnaissance, réunissant à persuader ses obligés que lui seul demeurerait leur débiteur.

Nature généreuse, expansive, la charité débordait de son cœur plein d'amour et de tendresse : la vue d'un malheureux, le récit d'une infortune, l'exposition d'une misère, l'attendrissaient jusqu'aux larmes.

Ne prenant personne pour confident de ses œuvres, il s'imposait une rude tâche, et d'autant plus pénible qu'il choisissait l'ombre du soir pour cacher ses visites et ses distributions."

Nous trouvons aussi un article plein de cœur et de reconnaissance dans le *Messenger de la Foi*, petite revue que M. de Barbarin avait longtemps soutenue de son concours.

“La bonté, le zèle, l'empressement du cher défunt à rendre service ont été si généralement reconnus et si universellement loués, qu'il est presque superflu d'en parler ici. Cependant, combien ces souvenirs sont-ils précieux à conserver dans une ville qui sait si bien s'inspirer de tous les bons exemples.

Né dans une famille riche et illustre, le Révd. M. de Barbarin ne se faisait remarquer que par une plus grande modestie et la plus aimable simplicité. Vous auriez vainement cherché dans son air ou ses manières le ton de supériorité qui aurait pu déceler sa naissance ou sa profonde instruction. A le voir agir, à l'entendre parler, il était facile de juger qu'il n'avait qu'une pensée, c'était de se dévouer aux autres en s'oubliant lui-même. Sa charité pour les pauvres était sans bornes. Non content de leur distribuer, chaque année le revenu de son patrimoine qui était considérable, il allait jusqu'à se dépouiller de ses propres vêtements pour en revêtir les plus nécessiteux. Lorsque sa bourse

était épuisée, il n'hésitait pas à *se faire Quêteur* pour ses bons amis les pauvres. Ni la longueur et l'incommodité des chemins, ni l'intempérie des saisons, ni les rebuts, auxquels il était exposé, n'étaient capables de ralentir son zèle. Lorsqu'il avait recueilli une ample provision de *vivres* et de *vêtements*, on le voyait revenir, radieux, avec son *précieux fardeau* et le distribuer aux familles indigentes avec un épanouissement de joie dont il est impossible de se faire une idée. Aussi, les pieux fidèles de la paroisse Saint-Joseph, témoins journaliers de son héroïque dévouement pour les pauvres, l'avaient-ils décoré d'un nom qui, à *lui seul*, vaut un panégérique, ils l'avaient nommé : *Le Vincent de Paul du Quartier.*"

Nous n'en dirons pas plus : mais nous ne nous séparerons pas de ce digne ministre du Seigneur, sans lui adresser l'hommage de nos sentiments.

O bon prêtre, nous savons que vous avez été le digne fils de M. Olier !

Ce qui distinguait le plus le saint fondateur de votre Compagnie, c'était la douceur et la charité de son cœur.

Voilà pourquoi M. Olier, par des desseins providentiels, fut béni dans son enfance par le plus

doux des saints, François de Sales, et au lit de la mort, il fut béni par Vincent de Paul, qui en était le plus charitable.

Et vous, qui avez comme hérité de ces deux bénédictions, quels exemples n'avez-vous pas donné de modestie et de douceur, de zèle ardent et de charité pour toutes les misères. Vous êtes donc l'honneur de votre Père, et une gloire pour la maison à laquelle vous appartenez par la vertu, comme par votre caractère sacerdotal.

FIN.